

Circulaire d'information

INFCIRC/928

4 mars 2019

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 7 janvier 2019 reçue de la mission permanente du Pakistan concernant la révision des listes de contrôle et une ordonnance réglementaire statutaire

1. Le Directeur général a reçu de la mission permanente du Pakistan auprès de l'Agence une communication datée du 7 janvier 2019 à laquelle était jointe une lettre sur la révision des listes de contrôle et l'ordonnance réglementaire statutaire 891 (1)/2018, datée du 5 juillet 2018, qui porte amendement des listes de contrôle des biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs figurant dans l'ordonnance réglementaire statutaire 1142 (1)/2016 datée du 18 novembre 2016.
2. Comme demandé, la communication, la lettre et l'ordonnance réglementaire statutaire¹ sont reproduites ci-après pour l'information de l'ensemble des États Membres.

¹ L'ordonnance réglementaire statutaire est disponible en anglais dans la version en ligne du présent document.

MISSION PERMANENTE DU PAKISTAN
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
VIENNE (AUTRICHE)

N° 9-1/2019

Le 7 janvier 2019

Monsieur le Directeur général,

Je tiens à vous informer que le Gouvernement pakistanais a notifié les listes révisées de contrôle des biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs dans l'ordonnance réglementaire statutaire 891 (1)/2018 datée du 5 juillet 2018.

2. Les listes de contrôle ont été notifiées pour la première fois en 2005, en application de la Loi de 2004 sur le contrôle des exportations de biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs. Elles ont ensuite été révisées par un groupe de travail conjoint interministériel permanent en 2011, 2015 et 2016. Les listes révisées ont été diffusées par l'Agence dans le document INFCIRC/832 le 30 novembre 2011, le document INFCIRC/890 le 9 novembre 2015 et le document INFCIRC/913 le 17 février 2017.

3. Les listes de contrôle révisées sont entièrement harmonisées avec les listes tenues par le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) et le Groupe de l'Australie (GA).

4. La révision régulière des listes de contrôle illustre bien la ligne d'action du Pakistan, qui, en tant qu'État doté d'armes nucléaires responsable, s'attache à honorer ses engagements nationaux et internationaux en matière de non-prolifération et continue de renforcer les contrôles réglementaires des biens et technologies sensibles à double usage, dans le respect des dernières technologies et des meilleures pratiques internationales.

5. Le Pakistan connaît une grave pénurie d'électricité du fait qu'il ne dispose pas de combustibles fossiles en suffisance. Pour répondre à ses besoins énergétiques qui augmentent de façon exponentielle et pour soutenir une croissance économique et un développement industriel durables, il a impérativement besoin de l'énergie nucléaire civile. L'adhésion au régime mondial de non-prolifération et aux normes de sûreté et de sécurité nucléaires, l'application de contrôles à l'exportation stricts et efficaces et l'harmonisation des régimes devrait faciliter la coopération internationale en faveur des applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

6. Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à tous les États Membres de l'AIEA, sous la forme d'un document INFCIRC, la présente lettre et l'ordonnance réglementaire statutaire jointe, qui témoignent de l'attachement du Pakistan aux objectifs de non-prolifération et aux responsabilités statutaires de l'AIEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Signé]

Mansoor Ahmad
Ambassadeur

M. Yukiya Amano
Directeur général
AIEA